

"Bulle verte"

Toujours plus de bornes en libre accès

Les points de recharge pour véhicules électriques sont disponibles en libre accès sur plus d'une dizaine de sites en ville de Bulle, dont à la Grand-Rue (photo de droite). Les bornes de recharge ultrarapides dans la zone industrielle de Battentin (photo de gauche) permettent de recharger 100 km d'autonomie en 10 minutes.



La mobilité électrique en plein essor

Le nombre de véhicules électriques vendus en Suisse ne cesse d'augmenter. En 2021, ces derniers représentent près de 15% des nouvelles immatriculations. Un chiffre en hausse de 60% par rapport à 2020. Dans ce contexte, l'offre en matière de bornes de recharge électriques croît en ville de Bulle, et sur le marché de manière générale. Tour d'horizon des prestations et infrastructures disponibles pour recharger son véhicule sur le domaine public mais aussi à domicile.

UN RÉSEAU PUBLIC TOUJOURS PLUS PERFORMANT

Disponibles sur plus d'une dizaine de sites en ville de Bulle, les points de recharge offrent désormais aux utilisateurs de véhicules électriques (voitures et certains modèles de deux-roues) la possibilité de faire le plein de leurs batteries à tout moment, et très rapidement dans certains cas. Les bornes publiques en place disposent d'une puissance de charge allant de 22 kW à plus de 160 kW selon le modèle. Ces capacités permettent de recharger une autonomie de 100 km en moins de deux heures, voire en 10 minutes pour les bornes ultrarapides, à l'image des superchargeurs installés dans la zone industrielle de Battentin, à l'entrée de l'autoroute A12. L'offre se renforcera encore à Bulle avec d'autres bornes

dites «rapides» qui seront installées dans les parkings publics du nouveau quartier de la gare. Le Conseil communal va aussi étudier un développement de l'offre sur le domaine public, en fonction des besoins.

CHOISIR SON RÉSEAU

La grande majorité des stations de recharge est accessible à tout type de voiture électrique, mais la possibilité de s'abonner aux prestations d'un opérateur de réseau en particulier existe. Cette option permet de bénéficier de tarifs plus attractifs en optant pour l'offre qui correspond le mieux à ses habitudes (lieu de travail, loisirs, etc.). Actuellement, plusieurs opérateurs sont présents en ville de Bulle. Bien qu'abonné à un réseau, il est toujours possible de charger son véhicule sur tous les réseaux en Suisse et à l'étranger moyennant quelques frais de roaming.

UNE BORNE CHEZ SOI

Malgré un réseau de recharge qui se densifie, la solution la plus confortable reste l'accès à une borne à domicile. Pour les occupants de logements individuels, la meilleure option réside dans l'installation d'une borne privée couplée à une installation photovoltaïque. Avec 15 m² de panneaux photovoltaïques, il est en effet possible de couvrir la consommation annuelle de son véhicule électrique (15 000 km). Pour les occupants d'immeubles – la majorité des Bullois – des solutions existent également et leur permettent de recharger des véhicules sur leur place de parc. Une installation de ce type doit toutefois être coordonnée via la régie ou l'administrateur de l'immeuble pour fonctionner de manière correcte. Le système à mettre en place doit être flexible, extensible et géré de manière intelligente afin de limiter la charge électrique portée sur l'immeuble. La mesure des consommations, ainsi que le décompte et la facturation des charges doivent également être possibles. Ces installations ne nécessitent pas forcément un investissement de la part du propriétaire. Des solutions sans financement initial existent sur le marché.



Type de bornes	Temps de stationnement*	Puissance de recharge	Utilisation
Ultrarapides	10 minutes	150 à 350 kW	Stations de recharge, principalement le long des axes autoroutiers
Rapides	30 minutes à 2 heures	22 à 50 kW	En ville ou dans les parkings publics ou commerciaux
Lentes	Jusqu'à 8 heures	3,6 à 11 kW	A domicile ou sur le lieu de travail

* Temps de stationnement pour 100 km d'autonomie

Des bornes et des prises

Sur le marché, plusieurs types de bornes sont disponibles. Trois principales sortes se distinguent:

Les bornes ultrarapides permettant de recharger 100 km d'autonomie en près de 10 minutes* sont disponibles principalement le long des axes autoroutiers.

Les bornes rapides peuvent recharger pour leur part 100 km en 30 minutes à 2 heures. Celles-ci se trouvent principalement en ville ou dans les parkings publics ou commerciaux.

Les bornes dites «lentes» sont privilégiées à domicile et sur la place de tra-

vail. Elles permettent de recharger durant les heures où le véhicule n'est pas utilisé (100 km entre 2 et 5 heures).

Du côté des prises, la plupart des véhicules sont désormais équipés du modèle appelé Type 2 qui tend à devenir le standard dans le domaine. Des adaptateurs existent sur le marché pour les véhicules disposant d'autres types de prises (Tesla, CHAdeMo, etc.).

*A noter que le temps de recharge dépend du chargeur de batterie du véhicule. En ce sens, la recharge ultrarapide ne se fait que rarement à la puissance maximale indiquée sur le véhicule.

En chiffres



42 km
La distance moyenne parcourue par jour par un automobiliste dans le canton.



95%
Rendement d'un moteur électrique.



25%
Rendement d'un moteur thermique.



15 m²
La surface de panneaux photovoltaïques fournissant l'énergie utilisée annuellement pour la recharge d'un véhicule électrique.



20 kWh
Energie nécessaire à 100 km de trajet (même énergie que 2 litres de mazout, mais sans CO₂).